



NON AUX ÉOLIENNES INDUSTRIELLES À COULONGES-COHAN

Avez-vous décidé de vivre dans un environnement industriel ?

Vous avez été informés par la mairie qu'un projet d'implantation de 7 éoliennes, porté par le promoteur NEOEN, menace Coulonges-Cohan, au-dessus des hameaux de Party et Villomé. Le promoteur a déposé une demande préalable auprès de la municipalité pour planter un mât de mesure de vents de 100 mètres de haut (doublé d'une étude acoustique). Si le projet devait aboutir, les éoliennes mesureraient, elles, 180 à 200 mètres (Par comparaison, le clocher de la cathédrale de Reims s'élève à 80 m).

- Ce projet concerne aussi les communes voisines de Coulonges-Cohan : Cierges, Dravegny, Fère-en-Tardenois, Goussancourt, Sergy, Seringes-et-Nesles, Vézilly...
- Vous voyez au loin les éoliennes de Perles qui mesurent *seulement* 130 mètres. Dans leur prolongement, sont programmées 9 éoliennes géantes à Brenelle/Courcelles-sur-Vesle/Saint-Mard. À quelques kilomètres, sur les communes de Mont-Notre-Dame/Bazoches-et-Saint-Thibaud, un autre projet de 6 éoliennes est lancé. Plus près de chez vous, à Mont-Saint-Martin, 5 éoliennes sont prévues. Si vous vous tournez de l'autre côté, il existe un projet pour Villers-Agron et un autre pour Arcy-Sainte-Restitue. Si l'on ne s'y oppose pas, tout notre territoire va devenir un espace industriel.

Pourquoi l'association NAUÉ est-elle opposée à ce projet ?

- Nous protégeons la beauté de nos paysages
- Que l'on vienne de Dravegny ou de Goussancourt, nous savons tous la beauté des vallons qui entourent Coulonges-Cohan. L'installation massive et désordonnée de ces machines défigure le paysage et réduit à néant

les chances de développer l'attractivité touristique de nos villages et de nos territoires où de nombreux jeunes ont choisi de s'installer.

Nous protégeons notre patrimoine historique

- Nos sites historiques et de mémoire sont méprisés (Cimetière américain de Seringes-et-Nesles, Stèle Quentin Roosevelt au hameau de Chamery, Châteaux de Nesles et de Fère, Abbaye du Val d'Igny). Le village de Coulonges-Cohan abrite deux églises classées, un four à pain banal classé également, des fontaines et lavoirs anciens, les ruines du château de Rognac. Quand la commune a voulu mettre des panneaux solaires sur l'école, cela fut refusé en raison de la proximité de l'église. Comment comprendre alors que puissent être installées de gigantesques éoliennes ?

Nous protégeons notre biodiversité, le bien-être de la faune et notre santé

- Ce véritable déluge d'éoliennes industrielles a de graves conséquences sur nos vies et notre environnement. Au-delà d'une pollution visuelle durable, des sols agricoles sont stérilisés pour des décennies et la nappe phréatique risque d'être irrémédiablement polluée par ces installations contre nature. Les animaux sauvages, en premier lieu les oiseaux et les chauves-souris, rares ou protégés, sont aussi victimes de ces engins, notamment lors des migrations saisonnières. Les animaux domestiques, bovins et ovins, sont eux soumis au risque des courants vagabonds.



Vue de Cohan

Photomontage - NAUÉ

- Notre santé est menacée par l'exposition au bruit, aux effets stroboscopiques et aux clignotements lumineux de ces aérogénérateurs industriels.
- Et n'oublions pas que la valeur de nos maisons est dévaluée de 15 % à 40 % selon la proximité.

Nous dénonçons un déni de démocratie

• Il n'y a pas de plan national ou régional d'implantation des éoliennes. La décision du lieu est prise à l'issue d'un simple accord entre un promoteur privé et un ou plusieurs propriétaires terriens et elle s'impose à l'ensemble des citoyens. La municipalité de Coulonges-Cohan a voté une délibération contre le projet et l'installation du mât de mesure lui est imposée. Le Département, la Communauté d'agglomération et la Région s'opposent à ce qu'il y ait une éolienne de plus sur nos territoires des Hauts-de-France qui en comptent déjà plus que partout ailleurs. L'Aisne est le quatrième département de France pour le nombre

d'éoliennes installées (386) et la Marne le deuxième (469). Nous ne méritons pas ça.

- Nous pouvons agir, faire comprendre aux agriculteurs qu'ils ont mal mesuré l'impact de leur choix sur la vie de leurs concitoyens et sur leur environnement, faire comprendre au préfet que nous ne sommes pas d'accord, massivement.

**Venez en débattre
à la Mairie de Coulonges-Cohan
SAMEDI 4 FÉVRIER À 15 HEURES**

TOUT LE MONDE EST BIENVENU.

Quoi que vous pensiez de ces projets éoliens, c'est maintenant qu'il nous faut en parler ensemble.

QUI SOMMES-NOUS ?

Notre association, NAUÉ - Non aux éoliennes, a été créée en 2018 pour faire échec à l'implantation de 6 éoliennes sur le plateau situé entre Bruys et Mareuil-en-Dôle. Grâce à la mobilisation des habitants nous y sommes parvenus. Depuis, NAUÉ agit dans le sud de l'Aisne et dans le nord de la Marne pour informer et rassembler les résidents ainsi que leurs élus afin de s'opposer à de nouvelles implantations anarchiques d'éoliennes.



naueasso@gmail.com

<http://naue-asso.fr/>

Ne pas jeter sur la voie publique